



Paris, le 6 Juillet 2009

50 festivals s'engagent pour diminuer le budget transport de leurs festivaliers.

C'est une première en France : zePASS.com et envoitureSimone.com lancent un moteur de recherche unique qui mutualise billets de train d'occasion et billets de covoiturage.

Ainsi 50 festivals dont Musilac, Les Vieilles Charrues ou encore Les Francofolies ont décidé de relayer ce service afin de diminuer le budget transport de leurs festivaliers.

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV), chargé du recouvrement de la taxe sur les spectacles de variétés, est formel : le marché du live explose en France avec **une hausse de 12% des représentations** en un an. Les artistes, en mal de recettes sur les disques, se saisissent du format pour renouer le contact avec leurs fans.

Revers de la médaille, **les prix moyens** des billets suivraient la même tendance : **8% de hausse** au cours de chacune des deux dernières années. Dans ce contexte, et alors que les français surveillent de plus en plus l'évolution de leur budget, la place de marché du transport **envoitureSimone.com** (<http://www.envoituresimone.com>) et le site de revente légale de billets de train **zePASS.com** (<http://www.zepass.com>) se sont associés **pour proposer aux festivaliers une offre de transport complète à prix bas**. Pour Jérémie Romand, co-fondateur du site envoitureSimone.com, « *il s'agit – au travers de cette initiative – d'aider les internautes à faire des économies sur un poste de dépense souvent subi, celui du transport, afin de leur permettre de profiter à plein de leurs loisirs, et notamment des festivals vers lesquels ils pourront se déplacer au meilleur prix* ».

C'est donc **cinquante festivals partenaires** qui afficheront cette année sur leur site Internet ce moteur de recherche unique, grâce auquel leurs festivaliers pourront accéder rapidement aux billets de train d'occasion revendus sur zePASS.com et aux billets de covoiturage proposés sur envoitureSimone.com pour se rendre sur le lieu du festival. Quentin Schaepelynck, qui dirige le site zePASS.com depuis sa création, explique : « *Depuis bientôt un an, nous proposons à nos internautes, en complément de leur recherche de billets de train, une sélection de billets de covoiturage issus du site envoitureSimone.com, et inversement. Nos visiteurs ont fortement apprécié cette complémentarité d'offres de transport et nous avons donc souhaité, avec Jérémie Romand, la proposer aux festivals, pour leur permettre d'accueillir toujours plus de public sans que le coût du transport ne constitue une barrière* ».

La proposition a rencontré un franc succès !

A propos d'envoitureSimone : Créé en France en 2006, il s'agit de la première place de marché du transport, destinée aux particuliers. Les automobilistes proposent leurs places libres, qui sont réservées par des voyageurs à travers un système sécurisé.

A propos de zePASS : Fondé en 2002, zePASS.com est le premier site français à avoir organisé la revente légale de billets sur Internet, du train aux concerts, en passant par le sport ou les loisirs. La législation française y est strictement appliquée : il est interdit d'y revendre un billet plus cher que son prix d'achat d'origine. La société Digitick, leader du e-ticket et troisième réseau de billetterie en France, est entrée à son capital à la fin du mois de mai 2009.